

Image not found or type unknown



Recuperer ma maison louee alors que nous rentrons de l'etranger

Par **fontarosa**, le **19/05/2008** à **10:00**

bonjour, rn Ma maison est louee depuis sept 2005 (3ans de bail tacite reconduction) et nous vivons a l'etranger.rn Mais la decision vient d'etre prise que je rentre en France pour sept 2008 avec les enfants et mon mari reste pr son travail a l'etranger, et il viendra passer les w-ends avec nous. rn J'aimerais savoir si nous pouvons recuperer notre maison louee pour notre residence principale aux enfants et moi, et quelle est la duree du preavis pour nos locataires ?rnEn vous remerciant par avance pr votre aide, rnsalutationsrnAnne marie